

# Le principe de subsidiarité appliqué à la politique de l'environnement

**Objectif** : étudier la mise en œuvre du principe de subsidiarité dans le domaine de l'environnement au niveau européen et régional.

**Démarche** : analyser le principe de subsidiarité et sa mise en œuvre concrète par le biais de quatre directives européennes et de leurs mesures de transposition en Région wallonne.

**Problématique** : *Comment le principe de subsidiarité est-il appliqué (dans le domaine des nuisances industrielles) par l'Union européenne et en Région wallonne ?*



Source : Service audiovisuel de la Commission européenne, 2004.

## Le principe de subsidiarité revêt plusieurs fonctions

- Répartition des compétences
- Régulation des compétences limitée (= principe général guidant l'action communautaire)
  - Intervention de l'Union soumise à des critères dans les compétences partagées
  - Marge d'appréciation laissée aux États membres
  - Possibilité pour les États membres d'adopter des mesures de protection renforcées
- Recherche du niveau d'action le plus adéquat

## Analyse de quatre directives environnementales européennes ...

- Directives Seveso I et II
- Directive sur la prévention et la réduction intégrées de la pollution
- Directive responsabilité environnementale
- Proposition de directive définissant un cadre pour la protection des sols

## ... et de leurs mesures de transposition en Région wallonne

- le CWATUPE;
- le décret relatif au permis d'environnement;
- le décret relatif à la prévention et la réparation des dommages environnementaux;
- le décret relatif à la gestion des sols;
- ...

## Grille d'analyse « européenne »

Justification (contexte, critères d'action...) et évolution de l'action communautaire

Marge de manœuvre laissée aux États membres

## Grille d'analyse « wallonne »

• État de la législation wallonne avant et après l'adoption des directives

• Analyse du degré de transposition réalisé par les autorités wallonnes

• Partage entre public et privé

## Principaux apports de la recherche :

- Analyse du principe de subsidiarité
- Étude du partage des compétences entre Union européenne et Région wallonne
- Étude de la réglementation européenne et wallonne
- Réflexions portant sur l'échelon de l'action des pouvoirs publics (Union européenne, Région wallonne, Communes)
- Analyse du pouvoir d'appréciation octroyé à la Région wallonne par l'Union européenne et de son utilisation par les autorités wallonnes



Site industriel, Sclessin - Liège  
Photo : Sophie Hanson, 2009